

suyvantes, le Canada a plus exporté de capitaux qu'il n'en a importé. Pendant les dernières années 1930, avant la seconde guerre mondiale et alors que l'activité économique tout comme les placements étaient au ralenti, la balance de la dette internationale du Canada a diminué quelque peu, par suite surtout du rapatriement et d'autres retraits de capitaux. Plus tard, la diminution a été accentuée par certaines mesures tenant aux dispositions appliquées durant et immédiatement après la guerre en vue de financer le commerce des marchandises canadiennes à l'étranger. Les diminutions de la balance de la dette ont été opérées par le rapatriement officiel de valeurs détenues au Royaume-Uni, par l'attribution de prêts au Royaume-Uni et à d'autres pays d'outre-mer et par l'augmentation des réserves officielles d'or et de change étranger.

Si l'on tient compte du développement économique considérable qui s'est produit au Canada depuis 1948, il semble que le fardeau réel de la balance croissante de la dette sera beaucoup moins lourd qu'aux étapes antérieures.

Placements étrangers au Canada.—Les placements étrangers au Canada ont touché un nouveau sommet à la fin de 1955, dépassant de beaucoup les 13 milliards contre 12,469 millions à la fin de 1954. Presque la moitié des capitaux étrangers placés au Canada au cours du siècle actuel est entrée depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et la plus grande partie après 1948. En chiffres absolus, ces placements de l'après-guerre sont plus considérables que ceux des périodes précédentes de croissance, même si le Canada dépend beaucoup moins qu'auparavant des capitaux étrangers.

Les placements américains, qui avaient atteint 9,622 millions à la fin de 1954, représentent la plus grande partie de l'augmentation accusée depuis 1948, et représentaient en 1954 plus des trois quarts des capitaux étrangers placés au Canada. L'augmentation récente des placements provenant du Royaume-Uni et de l'Europe occidentale a également été considérable: les placements britanniques ont atteint un nouveau sommet d'après-guerre en 1954 (2,143 millions) et ceux des autres pays d'outre-mer se sont élevés à 704 millions. Cependant, vu la forte diminution des placements britanniques pendant et immédiatement après la seconde guerre mondiale, les placements de la Grande-Bretagne et des pays d'outre-mer en 1954 étaient à peu près les mêmes qu'en 1926, tandis que ceux des États-Unis avaient triplé.

Une caractéristique frappante de la récente augmentation des placements étrangers a été leur concentration dans les entreprises canadiennes. Plus de 90 p. 100 de tous les capitaux étrangers (britanniques, américains ou autres) venus au Canada après la guerre ont été dans les entreprises, dont plus de 50 p. 100 dans la fabrication, plus de 25 p. 100 dans l'extraction minière, la réduction et l'exploration et la mise en valeur des champs pétrolifères, et la majeure partie du reste dans le commerce des marchandises, les institutions financières et les services d'utilité publique. Quoique chaque catégorie importante de la fabrication en ait bénéficié, la concentration a surtout porté sur la pâte et le papier, les produits métalliques, les produits chimiques et la raffinerie du pétrole.

Une autre importante caractéristique des placements est l'augmentation du pourcentage de placements directs venant de l'étranger; leur valeur a plus que doublé de 1948 à 1954, par suite de transferts de capitaux et de la retenue de recettes au Canada. En ce qui concerne les industries manufacturières et minières, les placements étrangers y représentaient plus de la moitié de tous les capitaux engagés de 1948 à 1954. Dans la seule industrie pétrolière, qui chevauche ces deux domaines, les placements étrangers représentaient environ les deux tiers de tous les capitaux engagés. Des études statistiques relatives à la part des Canadiens et de l'étranger ont également révélé que, exclusion faite de la situation prédominante des capitaux étrangers dans l'industrie pétrolière, l'étranger a également contribué pour environ 50 p. 100 de l'augmentation des placements dans d'autres industries manufacturières et pour plus des deux tiers de l'augmentation dans d'autres industries minières. Cependant, ces proportions élevées ne se constatent pas dans les autres domaines de l'entreprise canadienne. Par exemple, les placements étrangers représentaient moins de 10 p. 100 de l'augmentation des placements au cours de la même